



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 75696

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les statistiques d'obtention des mentions aux diplômes de l'enseignement supérieur. Elle souhaite en effet connaître le pourcentage d'obtention des mentions assez bien, bien et très bien en doctorat sur l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur pour les années 2005, 2006, 2007, 2008, 2009.

Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous indique le nombre de doctorats délivrés (France entière)

2005	2006	2007	2008
9 594	10 493	11 036	11 389
Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.			

Le ministère ne dispose pas d'informations concernant les mentions obtenues par les étudiants lors de l'obtention de leur diplôme. Les résultats de la session 2009 seront disponibles à l'automne 2010.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75696

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3838

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6697